

École Publique Mixte Émile Chenon
3, rue Pierre Nauron
36160 SAINTE-SEVERE
Tel : 02.54.30.51.86
Courriel : ec-emile-chenon-sainte-severe-sur-indre@ac-orleans-tours.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 19 JUIN 2017

Le Conseil d'École a tenu sa troisième réunion le lundi 19 juin 2017, à l'école de SAINTE-SEVERE, sous la présidence de Laurence PILLOT-DUPUIS, Directrice.

Membres présents :

- Mme PILLOT-DUPUIS Laurence, Directrice
- M. LAPORTE Sébastien, Professeur des écoles
- Mme PROUX Magali, Professeur des écoles
- M. DAUGERON François, Maire de Sainte-Sévère
- Mme PECHER Arlette, Conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires
- M. VAN DEN BROEK Philippe, Délégué des parents d'élèves
- Mme SAUVAGE Séverine, Déléguée des parents d'élèves
- M. DESJOBERT Christophe, Délégué des parents d'élèves
- M. DUMAS Nicolas, Délégué des parents d'élèves
- Mme FORGET Adeline, Déléguée des parents d'élèves
- Mme NINAT Arlette, D. D.E.N.

Membres excusés:

- M. ROUYER Jean-Eric, Inspecteur de l'Éducation Nationale
- M. CHARTIER François, Professeur des écoles
- M. DESFORGES Damien, Conseiller municipal délégué suppléant aux affaires scolaires
- M. DE FOUGÈRES Arthur, Délégué des parents d'élèves

Secrétaire de séance : DESJOBERT Christophe

Ordre du jour :

- Périodes 4 et 5
- Rentrée 2017.
- Questions diverses

18h40 La séance s'installe sous la présidence de Laurence Pillot Dupuis. Elle présente l'ordre du jour, les différents points seront abordés dans l'ordre prévu.

I ACTIVITES SCOLAIRES – PERIODES 4 (suite) et 5

Mme La Présidente commente les différentes activités scolaires réalisées avec les enfants jusqu'à ce jour :

Elle rappelle que la plupart des activités sont liées au projet de l'année : « Autour des cinq sens ». Dans le cadre des échanges avec la maison de retraite, une grande partie de ces activités est mutualisée, ce qui permet de renforcer les liens entre élèves et résidents.

29 mars 2017 : Défilé costumé

Les élèves de l'école de Sainte-Sévère et des écoles du secteur ont défilé dans les rues de Sainte-Sévère. La matinée s'est terminée par un goûter dans la cour de l'école. Mme la Présidente remercie les parents et la municipalité pour leur aide à l'organisation de cette manifestation.

Du 20 mars au 09 juin 2017 : Cycle piscine pour les CP/CE1/CE2. Les séances ont eu lieu le lundi après midi. Mme Proux précise que cette année le cycle n'a comporté que 6 séances en raison des lundis fériés. Elle remercie les accompagnateurs pour leur participation à ces séances.

Du 26 avril au 12 juin 2017 : Les sorties « vélo sur route » pour le cycle 3 ont eu lieu. Elles permettent aux enfants de s'entraîner pour la participation au « P'tit braquet » qui aura lieu **le 20 juin** (le transport des vélos sera assuré par la municipalité). M. Laporte remercie les parents accompagnateurs.

03 mai 2017 : Le vote Escapages a eu lieu à la mairie afin de mettre les élèves dans les conditions d'un scrutin en présence de M. le Maire, d'Arlette Pecher (conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires) et d'Arlette Ninat, DDEN.

05 mai 2017 : Dans le cadre de la liaison CM2/6ème, les élèves de CM2 ont été accueillis au collège Louis Pergaud de 9h30 à 13h30. Mr Laporte précise qu'ils ont pris le déjeuner avec les collégiens.

10, 11 et 12 mai 2017 : Séjour de 3 jours à Oléron pour les CM1/CM2 :

La classe de cycle 3 a participé à un séjour USEP de 3 jours sur l'île d'Oléron. Le séjour s'est déroulé avec de bonnes conditions météo et les enfants ont découvert un nouveau centre d'hébergement puisque les séjours précédents se déroulaient sur l'île de Ré.

Mme Pillot Dupuis remercie les 2 accompagnatrices : Mmes Alapetite Delphine et Belledame Vanessa.

11 mai 2017 : Atelier « senteurs » pour le cycle 2 à l'EHPAD.

15 mai 2017 : La piste routière a été installée à l'école, des épreuves de code et de conduite ont été proposées aux CM1/CM2 avec la compagnie de gendarmerie de La Châtre.

29 mai 2017 : Journée omnisports à Sazeray. La classe de 6^{ème} a également participé à cette journée pour la première fois. Mme la Directrice précise que cette participation s'inscrit désormais dans la nouvelle définition du cycle 3 qui compte CM1-CM2-6^{ème}.

01 juin 2017 : La sortie pédagogique des 3 classes s'est déroulée au parc floral de la Source dans le Loiret. Les conditions météo favorables ont permis aux enfants de participer pleinement aux activités proposées. Mme la Présidente précise que le coût et le financement ont été détaillés lors du précédent conseil d'école.

19 juin 2017 : Les élèves des 3 classes ont participé à la fête de la musique avec les 6^{ème} avec M. Gion. En raison des fortes chaleurs les résidents de l'EHPAD ne sont pas venus. M. Blonsard a mis ses locaux à disposition pour accueillir l'ensemble des enfants dans de bonnes conditions compte tenu de la météo. Cette activité s'est déroulée en présence de Mme Barillet conseillère pédagogique.

20 juin 2017 : Petit braquet

Sur un parcours d'environ 30 km, les élèves de CM₁ et CM₂ devaient participer à cette manifestation avec les autres écoles de la circonscription. M Laporte souligne que cette année le départ était à Aigurande pour une arrivée à Neuvy Saint-Sépulchre.

M. Laporte précise que le « P'tit Braquet » n'aura finalement pas lieu en raison des fortes chaleurs. Mme la Présidente indique qu'effectivement le département est en vigilance orange « canicule » depuis 16h et la décision de ne pas participer à la manifestation a été prise aussitôt en concertation avec la municipalité et l'équipe enseignante sachant que déjà des familles avaient fait part que leur enfant ne serait pas présent.

1^{er} juillet 2017 : La fête de l'école se déroulera cette année dans la salle des fêtes Sophie Tatischeff nouvellement réhabilitée. Elle aura lieu à partir de 18h. Mme Pillot Dupuis indique que cette année sera diffusée une projection, en avant-première, du film réalisé par les élèves dans le cadre des 70 ans de « Jour de Fête ». Il y aura également une projection d'un court métrage « Projet d'ombre » réalisé avec les résidents de l'EHPAD « Le Castel ».

II RENTREE 2017

Effectifs :

Mme Pillot Dupuis présente à l'auditoire l'effectif prévisionnel pour la rentrée 2017:

Maternelles

TPS = 5
PS = 11
MS = 7
GS = 13

Elémentaires

CP = 8
CE₁ = 4
CE₂ = 18
CM₁ = 15
CM₂ = 20

Total : 101 élèves

Elle souligne que la nouvelle organisation pédagogique prévue dans le cadre du regroupement se compose

de 5 classes :

- Classe 1 TPS/PS/MS
- Classe 2 GS/CP
- Classe 3 CE1/CE2
- Classe 4 CM1
- Classe 5 CM2

Elle précise que cette restructuration s'inscrit dans le cadre de la charte académique « Garantir l'avenir scolaire des écoliers des territoires ruraux », ce qui entraîne l'ouverture d'un poste d'enseignant « Plus de maîtres que de classes ». L'école comptera donc 6 enseignants nommés à Sainte-Sévère et 1 enseignant pour effectuer la décharge de direction, une journée par semaine.

Les personnes sont déjà connues :

- Rabier Laëtitia (adjointe, affectée dans une classe)
- Blanca Hélène (adjointe, affectée dans une classe)
- Auclair Aurélie (adjointe affectée sur le poste « Plus de maîtres que de classes »)
- Van Assche Karine (décharge de direction)

François Chartier (ZIL) reste rattaché à l'école de Sainte Sévère.

Mme la Directrice indique qu'en ce qui concerne les autres personnels il devrait y avoir une certaine stabilité puisque les 2 AESH (Accompagnant d'élève en situation de handicap) Mmes DAUDET et CARREY, leurs contrats peuvent être renouvelés 1 fois. Seule Mme RONJON AAD (Aide Administrative au directeur) est incertaine car son contrat se termine le 15/11/2017, une demande de prolongation sera faite.

Langues vivantes

Les élèves de CM1 et de CM2 peuvent choisir deux langues vivantes : anglais et allemand (l'initiation à l'anglais restera obligatoire et l'allemand sera facultatif). Donc deux possibilités :

1. anglais seulement (*2 fois 45 min*)
2. anglais et allemand (*45 min d'anglais et 45 min d'allemand*)

Ce choix n'est pas déterminant pour l'entrée en 6^{ème}. Un élève peut même commencer l'allemand en CM1 et arrêter en CM2 ou inversement. Le système est très souple jusqu'au CM2.

L'anglais sera assuré à l'école par l'enseignant et l'allemand sera dispensé au collège par le professeur d'allemand. Les cours d'anglais et les cours d'allemand auront lieu en même temps.

Actuellement 22 élèves sont inscrits pour faire anglais et allemand.

M. Laporte signale que les 7 élèves de CM2 qui bénéficiaient de ce dispositif vont continuer l'allemand en 6^{ème}.

Inscriptions rentrée 2017 : le lundi 12 juin 2017 ont eu lieu les inscriptions pour la rentrée 2017.

Passage en 6^{ème} :

10 élèves de CM₂ quittent l'école pour le collège.

Calendrier scolaire 2016-2017 :

La rentrée des enseignants aura lieu le 31 août (journée de solidarité) et le 1^{er} septembre 2017 (journée de pré-rentrée).

La rentrée des élèves est fixée au 4 septembre 2017.

Séjour Super Lioran :

L'école a fait une inscription de principe pour ce séjour de 3 jours en 2017/2018. Une demande de participation financière sera effectuée auprès de la municipalité.

Cycle Piscine

Une inscription de principe sera faite très prochainement.

Un courrier sera alors envoyé à la mairie pour demander la prise en charge des entrées de piscine et les transports.

III POINTS DIVERS

Portes ouvertes : Le 13 mai dernier, l'école, le collège et l'accueil périscolaire ont ouvert leurs portes pour présenter aux visiteurs les différentes structures.

Stages de remise à niveau été 2017 :

Mme la Présidente fait savoir qu'aucun enseignant de l'école n'est volontaire.

Sécurité dans les écoles :

Le renforcement des mesures de sécurité dans les écoles a fait l'objet d'un nouveau document spécifique « PPMS attentat-intrusion », ce document est présenté aux membres du conseil.

Diverses mises en situation ont été réalisées avec les élèves :

- Exercice évacuation : 13 juin 2017
- PPMS confinement : 12 juin 2017
- PPMS attentat-intrusion : 14 juin 2017

Subventions municipales

Le conseil municipal de Sainte-Sévère a accordé une subvention de 2 888 € à la coopérative scolaire et de 456 € à la BCD. Mme la Présidente remercie les représentants de la commune.

M. Daugeron informe les membres du conseil d'école que les municipalités des communes inhérentes au regroupement participeront aux financements des différentes activités prévues lors de la prochaine année scolaire.

Rythmes scolaires

M. le maire informe l'auditoire que les TAP deviendraient facultatifs et leur maintien, lors de la prochaine année scolaire, serait lié à la seule appréciation des municipalités. M. Daugeron demande aux délégués de parents quel jugement ils portent sur ces TAP. Une discussion s'engage entre les membres et les délégués s'accordent sur le fait que les activités proposées par la commune sont gratuites et de qualité. Elles ont rempli pleinement leur rôle de découverte en permettant aux enfants d'accéder à des activités nouvelles.

Elles enregistrent un fort taux de participation tout au long de l'année. Les délégués sont conscients de la charge financière induite par ces activités et remercie la municipalité pour l'effort financier réalisé.

M. le maire précise que dans ce contexte, il proposera au conseil municipal de reconduire les TAP pour la rentrée 2017 et de mener une réflexion pour la rentrée 2018 avec l'Éducation Nationale et les familles.

Matériel

Mme la directrice indique que le regroupement des écoles de Sazeray et Vijon entraîne quelques aménagements au niveau des salles de classe. Les maires des communes du RPI ont proposé de mettre à disposition de l'école de Sainte Sévère l'ensemble du mobilier et du matériel pédagogique (notamment des tablettes numériques) dont ils disposent.

Une dotation « Education Nationale » va également permettre d'équiper l'école de Sainte sévère de 12 tablettes numériques.

Travaux

M. le maire rappelle aux membres du conseil d'école que :

- des travaux d'isolation vont être planifiés de façon à optimiser les coûts énergétiques,
- la mise en place très prochainement d'un ralentisseur aux abords de l'école, rue P. Nauron.

Bibliothèque

M. le maire informe que la bibliothèque va être transférée à la salle municipale. Il précise que son fonctionnement est compliqué en partie lié à son faible nombre d'adhérents (13). Il souhaite maintenir ce service et demande aux enseignants de réfléchir, dans la mesure du possible, à des actions communes (exposition, atelier conte ...) pour redynamiser son fonctionnement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h05.

La Directrice
L. PILLOT-DUPUIS

Le Secrétaire
Ch. DESJOBERT